

APPEL À CANDIDATURES POUR UN POSTE D'ENSEIGNANT·E- CHERCHEUR·E

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES ET EUROPÉENNES

Spécialité : Linguistique

L'Université de Chypre a été fondée en 1989 et a accueilli ses premiers étudiants en 1992. En peu de temps, elle a acquis une reconnaissance internationale. Aujourd'hui, elle se place **au 89e rang parmi les jeunes universités de moins de 50 ans et entre la 401e et la 500e place mondiale** selon le *Times Higher Education World University Ranking*.

Ces distinctions, obtenues dans le domaine hautement compétitif de la recherche, témoignent d'un engagement constant pour le développement et l'excellence scientifique, dont la promotion constitue un objectif stratégique majeur de l'Université de Chypre. De plus, l'Université élargit, enrichit et développe constamment ses programmes d'études gradués et postgradués.

Afin de servir au mieux sa mission de recherche et d'enseignement, l'Université entend recruter un personnel académique de haut niveau, pouvant contribuer au développement de projets de recherche compétitifs au niveau international et à la conception de nouveaux programmes d'enseignement.

L'Université de Chypre accorde une importance particulière à la promotion de l'inclusivité, de la diversité et de l'égalité, ainsi qu'à la prévention de toute forme de discrimination. Elle s'attache à offrir un environnement équitable, sûr et bienveillant à l'ensemble de la communauté universitaire. Elle œuvre à créer les conditions propices au respect de la dignité et des différences, tant dans le milieu académique que dans la société, et met en œuvre des politiques actives favorisant l'égalité des chances et la compréhension mutuelle. L'Université s'engage à garantir un espace d'apprentissage, d'enseignement et de travail exempt de toute discrimination, directe ou indirecte.

Département d'Études françaises et européennes

L'Université de Chypre annonce l'ouverture d'un (1) poste au rang de Lecteur (Lecturer≈ Maître de Conférences) ou de Professeur Assistant (Assistant Professor) au sein du **Département d'Études françaises et européennes**, dans le domaine suivant :
« **Linguistique** »

Pour tous les rangs universitaires, l'obtention d'un **doctorat délivré par une université reconnue** est requise.

Les qualifications minimales exigées pour chaque rang académique sont disponibles en anglais à l'adresse suivante : <https://rb.gy/e9oi7>. Les qualifications requises, en fonction du rang, se rapportent à l'expérience académique antérieure, aux preuves de l'activité de recherche et de contribution scientifique, à l'expérience dans l'élaboration de programmes universitaires sous- et post-gradués de haut niveau.

Les candidat.e.s ne sont pas tenu.e.s d'être citoyen.ne.s de la République de Chypre.

Les langues officielles d'enseignement à l'Université de Chypre sont le grec et le turc. Pour le présent poste, une excellente maîtrise du français est requise. Une bonne connaissance de l'anglais sera considérée comme un atout supplémentaire.

Si le ou la candidat.e retenu.e ne maîtrise pas le grec, il/elle devra acquérir un niveau suffisant de grec dans les trois ans suivant sa nomination, en concertation avec le Département. Chaque Département définit ses propres critères concernant le niveau de compétence linguistique requis.

RÉMUNÉRATION

Conformément à la législation en vigueur, la rémunération annuelle brute (y compris le 13e mois) pour un poste à temps plein est la suivante :

Rang universitaire	Échelle salariale	Salaire annuel brut
Professeur.e assistant.e	A13–A14	€65 916,94 – €88 897,16
Lecteur.rice (Maître.sse de conférences)	A12–A13	€50 101,73 – €81 526,71

Les contributions aux divers fonds publics seront déduites des montants ci-dessus.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidat.e.s sont invité.e.s à **soumettre leur candidature en ligne** en téléversant les documents suivants, **en français et au format PDF**, à l'adresse :

<https://applications.ucy.ac.cy/recruitment>

1. Lettre de déclaration d'intérêt.
2. Curriculum vitae complet.
3. Copie de la carte d'identité ou du passeport.
4. Copie du diplôme de licence délivré par une université reconnue.
5. Copie du diplôme de doctorat délivré par une université reconnue.
6. Bilan des activités de recherche et brève description des projets scientifiques futurs (jusqu'à 3 pages).
7. Liste complète des publications.
8. **Publications représentatives** (jusqu'à 3, à soumettre séparément).
La soumission de publications représentatives est facultative pour le rang de Lecteur.rice.
9. Noms et adresses électroniques de **trois universitaires** auprès desquels des lettres de recommandation confidentielles (en anglais) seront automatiquement demandées lors de la soumission de la candidature.
Les lettres peuvent être soumises jusqu'à 7 jours après la date limite. Il incombe au/à la candidat.e de s'assurer qu'elles soient bien reçues.

Chaque document (1 à 8) doit être téléversé dans un fichier PDF distinct.

Aucune modification ne sera possible après la soumission de la candidature.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : Lundi 12 janvier 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'Université de Chypre se réserve le droit d'exiger, avant toute nomination, que les diplômes du ou de la candidat·e retenu·e soient évalués par l'autorité compétente de la République de Chypre : **le Conseil chypriote de reconnaissance des qualifications de l'enseignement supérieur (KY.S.A.T.S.)**.

Le ou la candidat·e retenu·e devra fournir des copies certifiées conformes de ses diplômes :

- par le **Ministère de l'Éducation** (pour les diplômes obtenus à Chypre), ou
- par l'**université d'origine** (pour les diplômes obtenus à l'étranger).

Les candidatures, documents justificatifs et lettres de recommandation soumis dans le cadre d'appels précédents **ne seront pas pris en compte** et doivent être soumis à nouveau.

Les candidatures ne comprenant pas tous les documents/informations requis, comme spécifié dans la candidature en ligne, **ne seront pas prises en compte**.

Les candidat·e·s doivent vérifier que leur candidature a bien été soumise. Un **accusé de réception automatique** leur sera envoyé après soumission.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Département d'Études françaises et européennes : +357 22 89. 43. 89 ou le Service des ressources humaines : +357 22. 89. 41. 46 – applications@ucy.ac.cy.

Fait à Nicosie, le 20 octobre 2025